

1 Renseignements sur le propriétaire qui produit la demande de reconnaissance PEP				
Nom ou raison sociale				NEQ
2 Renseignements sur l'employeur du mécanicien (si différent du propriétaire des véhicules)				
Nom ou raison sociale				
3 Renseignements sur le mécanicien				
Nom		Prénom		
Numéro	Rue	App.	Ville, village ou municipalité	Code postal
Téléphone	Inscrire le numéro de permis de conduire			

4 Exigences requises du mécanicien en entretien préventif de véhicules dont le PNBV est de moins de 7 258 kg
<p><b>Pour être en mesure d'effectuer de l'entretien préventif dans le cadre d'un programme d'entretien préventif reconnu, vous devez satisfaire à au moins une des exigences suivantes :</b> (cocher la case appropriée et suivre les directives)</p> <p><input type="checkbox"/> Posséder une attestation de compétences délivrée par la Société. Dans ce cas, vous avez seulement à fournir une preuve de l'attestation.</p> <p><input type="checkbox"/> Avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles reconnu par le ministère de l'Éducation, en mécanique automobile et posséder deux années d'expérience pertinente dans la réparation des mécanismes des véhicules routiers. Joindre à la demande votre curriculum vitae et une copie de vos diplômes.</p> <p><input type="checkbox"/> Posséder cinq années d'expérience pertinente dans la réparation des mécanismes des véhicules routiers. Joindre à la demande votre curriculum vitae.</p>

5 Déclaration du candidat
<p>J'affirme que tous les renseignements fournis sont véridiques, et suis conscient qu'un renseignement faux ou inexact peut entraîner le rejet de ma candidature. J'autorise la Société à obtenir du comité paritaire ou de mes employeurs antérieurs des précisions sur les renseignements fournis dans cette demande et sur mes expériences de travail.</p> <p>_____</p> <p style="text-align: center;">Signature du candidat</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">Date (Année-Mois-Jour)</p>

La communication de renseignements personnels
<p>Le personnel autorisé de la Société de l'assurance automobile du Québec traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils sont indispensables pour appliquer la Loi sur l'assurance automobile, la Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec et le Code de la sécurité routière. La Société communique ces renseignements à ses mandataires et à certains ministères et organismes, selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.</p> <p>Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société au <a href="http://saaq.gouv.qc.ca">saaq.gouv.qc.ca</a> ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.</p>